

Conditions générales d'utilisation spécifiques aux Produits



La liste suivante indique les conditions d'utilisation complémentaires qui s'appliquent à des Produits spécifiques. Chaque liste de Produits indique une ou plusieurs notes de bas de page qui s'appliquent à ce Produit. Ces notes de bas de page complètent les termes du présent Contrat. Les définitions de chaque note de bas de page suivent la liste. Sauf indication contraire stipulée dans le Document de commande, le cadre d'utilisation des extensions d'un Produit est le même que celui qui prévaut pour le Produit correspondant.

Produits Desktop

- ArcGIS Desktop (Advanced, Standard, ou Basic) (26)
- ArcGIS Earth (20 ; 65)
- ArcGIS Explorer Desktop (20)
- ArcGIS for AutoCAD (20)
- ArcPad (13)
- ArcReader (20)
- ArcGIS for Personal Use (3 ; 26)

Produits serveurs

- ArcGIS Enterprise
 - Standard ou Advanced (17 ; 21 ; 23 ; 31 ; 87)
 - Workgroup Standard ou Advanced (21 ; 23 ; 28 ; 29 ; 30 ; 87)
 - ArcGIS GIS Server (Standard ou Advanced) (31)
 - ArcGIS GIS Server Basic (31 ; 39)
 - ArcGIS GIS Server Workgroup (Standard ou Advanced) (28 ; 29 ; 30)
 - ArcGIS GIS Server Workgroup Basic (39)
 - ArcGIS Maritime (2)
- Serveurs ArcGIS Enterprise à fonctionnalités optionnelles :
 - ArcGIS Image Server, ArcGIS GeoEvent Server, ArcGIS GeoAnalytics Server et ArcGIS Notebook Server Standard (31)
- Serveurs ArcGIS Enterprise Workgroup à fonctionnalités optionnelles :
 - ArcGIS Image Server, ArcGIS GeoEvent Server, ArcGIS GeoAnalytics Server et ArcGIS Notebook Server Standard (4)
- ArcGIS Business Analyst Enterprise (17; 21; 23; 31; 87)
- World Geocoder for ArcGIS Basic (67)

Outils de développement

- ArcGIS AppStudio Developer Edition (11 ; 16 ; 19)
- ArcGIS Runtime SDK for Android, iOS, Java, macOS, .NET, Qt ou WPF (16 ; 19)
- ArcGIS Runtime for Android, iOS, Java, Mac OS X, .NET, Qt ou WPF
 - Lite (15)
 - Basic ou Standard (1 ; 14, 15 ; 18)
 - Advanced (14 ; 15 ; 18)
- ArcGIS Engine Developer Kit and Extensions (16, 19 ; 22 ; 26)
- ArcGIS Engine for Windows/Linux and Extensions (15 ; 22; 26)
- ArcGIS Web API for JavaScript (16 ; 64)
- ArcGIS Developer Subscription (24 ; 26)
- Abonnement ArcGIS Developer Builder, Professional, Premium, ou Enterprise (77)
- ArcGIS CityEngine SDK et Procedural Runtime (19 ; 84)
- Esri File Geodatabase API (47)

Mobile

- ArcGIS Navigator (14)

Autre

- ArcGIS Hub (85)
- ArcGIS Indoors (86)
- ArcGIS Maps pour utilisateur gratuit d'Adobe Creative Cloud (74)
- ArcGIS Insights (17)
- Licence opérateur Site Scan for ArcGIS (32 ; 33)

Online Services

- L'abonnement à ArcGIS Online Developer Deployment est disponible par le biais de l'abonnement à ArcGIS Developer :
 - + Abonnement gratuit (66 ; 68 ; 75 ; 76 ; 79 ; 81)
 - + Abonnement payant (66 ; 68 ; 75 ; 76 ; 79)
 - Programmes éducatifs (abonnements payants ou gratuits) (66 ; 68 ; 70 ; 71 ; 75 ; 76 ; 79 ; 81)
 - Programmes ONG/NPO, Organes de presse ou médias (abonnement payant ou gratuit) (66 ; 68 ; 70 ; 71 ; 72 ; 75 ; 76 ; 79 ; 81)
- Les abonnements à ArcGIS Online sont disponibles par le biais de plusieurs programmes de vente :
 - Programmes Commerce de détail, EA et Gouvernementaux (23 ; 66 ; 68 ; 69 ; 70 ; 77 ; 78 ; 82)
 - Programmes éducatifs (23 ; 66 ; 68 ; 69 ; 70 ; 71 ; 78 ; 81 ; 82)
 - Programmes à but non lucratif (23 ; 66 ; 68 ; 69 ; 70 ; 71 ; 78 ; 81 ; 82)
- Plan public (66 ; 68 ; 74 ; 75 ; 76 ; 80 ; 81)
Les Clients appartenant aux catégories suivantes ont les droits supplémentaires suivants :
 - Commerce de détail (72)
 - Contrats d'entreprise (72)
 - Entité publique (72)
 - ONG/NPO (72)
 - Programmes Organes de presse ou médias (72)
 - Programmes éducatifs (71)
- Abonnement ArcGIS AEC Project Delivery (83)
- ArcGIS Analytics for IoT (25)

Notes de bas de page :

1. Ne peut pas être utilisé pour modifier une base de données géographiques entreprise via Direct Connect.
2. À ne pas utiliser pour la navigation .
3. Concéder pour un usage personnel et non commercial uniquement.
4. – Limité à 1 déploiement pour chaque ensemble de quatre cœurs de serveurs de base.
 - Peut être installé sur une machine distincte.
- 5-10. Réservé.
11. Les applications créées avec ArcGIS AppStudio Developer Edition sont soumises aux conditions d'utilisation d'ArcGIS Runtime Standard Level.
12. Réservé.
13. Concéder comme une Licence à double utilisation.
14. Peut être utilisé à des fins de navigation.
15. Concéder comme une Licence de déploiement.
16. Le Client pourra utiliser les SDK ou les API pour créer des Applications à Valeur Ajoutée et les distribuer et les concéder à ses utilisateurs finaux qui seront autorisés à en faire usage en tous lieux, dès lors qu'aucun règlement en matière d'exportation ne s'y oppose.
17. Le Client ne peut redistribuer le pilote JDBC Oracle ou la documentation afférente incluse dans ce Produit. Oracle est un tiers bénéficiaire du présent Contrat en ce qui concerne le pilote JDBC Oracle.
18. Pour les applications autonomes, la Licence de déploiement est limitée à une Application à Valeur Ajoutée par ordinateur.
19. La licence ne pourra pas être utilisée dans le cadre du développement d'Applications à Valeur Ajoutée basées sur Internet ou sur un serveur.
20. Concéder comme une Licence de redistribution.
21. Veuillez vous référer au Contrat <http://www.esri.com/legal/software-license> pour les conditions d'utilisation complémentaires pour les Licences d'Utilisateur Nommé.

22.
 - a. L'utilisateur final doit acquérir une licence soit pour le Logiciel ArcGIS Engine for Windows/Linux soit pour un autre Logiciel ArcGIS Desktop (Basic, Standard ou Advanced) pour avoir le droit d'exécuter une application ArcGIS Engine sur un 1 ordinateur ; et
 - b. Les extensions ArcGIS Engine for Windows/Linux ne peuvent pas être utilisées en même temps que le Logiciel ArcGIS Desktop lors de l'exécution des Applications à Valeur Ajoutée d'ArcGIS Engine. Il est possible pour un seul utilisateur d'installer plusieurs Applications à Valeur Ajoutée ArcGIS Engine sur 1 ordinateur dont il sera le seul utilisateur final.
23. Communication entre systèmes
 - a. Le Client est autorisé à utiliser des identifiants de connexion aux services de base pour permettre les communications unidirectionnelles entre systèmes, en lecture seule, entre ArcGIS Enterprise ou ArcGIS Online et un ou plusieurs autres systèmes internes d'entreprise tiers au sein de l'organisation du Client. Le Client est autorisé à utiliser les Informations d'identification d'un Utilisateur Nommé Viewer ou les Informations d'identification d'un Utilisateur Nommé de Niveau 1 comme identifiants de connexion aux services de base jusqu'à ce qu'Esri mette en place de véritables identifiants de connexion aux services. Les Informations d'identification d'un Utilisateur Nommé Editor (ou supérieur) ou les Informations d'identification d'un Utilisateur Nommé de Niveau 2 spécifiques utilisées comme identifiants de connexion aux services standard ne peuvent être utilisées qu'à des fins d'intégration entre systèmes et ne peuvent pas également être utilisées par un Utilisateur Nommé pour accéder au système.
 - b. Le Client est autorisé à utiliser des identifiants de connexion aux services standard pour permettre les communications bidirectionnelles entre systèmes, en lecture/écriture, entre ArcGIS Enterprise ou ArcGIS Online et un ou plusieurs autres systèmes internes d'entreprise tiers au sein de l'organisation du Client. Le Client est autorisé à utiliser les Informations d'identification d'un Utilisateur Nommé Editor (ou supérieur) ou les Informations d'identification d'un Utilisateur Nommé de Niveau 2 comme identifiants de connexion aux services standard jusqu'à ce qu'Esri mette en place de véritables identifiants de connexion aux services. Les Informations d'identification d'un Utilisateur Nommé Editor (ou supérieur) ou les Informations d'identification d'un Utilisateur Nommé de Niveau 2 spécifiques utilisées comme identifiants de connexion aux services standard ne peuvent être utilisées qu'à des fins d'intégration entre systèmes et ne peuvent pas par ailleurs être utilisées par un Utilisateur Nommé pour accéder au système.
24. L'utilisation du Logiciel est exclusivement réservée à des fins de développement, d'essai et de démonstration d'un prototype d'Application à Valeur Ajoutée ainsi qu'à la création de mises en cache de cartes. Le Client est autorisé à utiliser les Applications à Valeur Ajoutée et les mises en cache de cartes avec des licences de serveur de production et licences de serveur de déploiement ArcGIS Enterprise. Le Logiciel et les Données peuvent être installés sur plusieurs ordinateurs afin d'être utilisés par tout développeur ArcGIS titulaire d'un plan d'abonnement Builder ou supérieur. Tout autre logiciel est protégé par une licence d'utilisation individuelle.
25. Inclut une capacité de traitement et de stockage spécifique conformément au Document de commande correspondant. Des unités supplémentaires de traitement et de stockage IoT peuvent être achetées en fonction des besoins. Esri informera l'administrateur du compte du Client lorsque la consommation de traitement et de stockage de ce dernier aura atteint environ 75 % de la capacité qui lui a été allouée lors de son abonnement. Esri se réserve le droit de suspendre la création, par le Client, de services supplémentaires dans Analytics for IoT ou de suspendre les services Analytics for IoT en cours si celui-ci a utilisé l'intégralité de sa capacité de traitement et de stockage. Esri rétablira l'accès du Client à ses services Analytics for IoT lorsque celui-ci aura acheté des unités supplémentaires de traitement ou de stockage IoT selon le cas.
26. La base de données géographiques est limitée à 10 gigaoctets de données du Client.
27. Réservé.
28. L'utilisation est limitée à 10 utilisateurs finaux simultanés pour les applications autres que celles de ArcGIS Enterprise Workgroup ou ArcGIS GIS Server Workgroup. Cette restriction inclut l'utilisation des Logiciels ArcGIS Desktop et ArcGIS Engine, et des applications de tiers se connectant directement à une base de données géographiques ArcGIS Enterprise Workgroup ou ArcGIS GIS Server Workgroup. Il n'y a aucune limitation du nombre de connexions depuis des applications web.
29. le Logiciel ne peut être utilisé qu'avec une version de SQL Server Express supportée. Vous trouverez une liste des versions supportées avec les configurations système relatives au produit sur le site web d'Esri.

30. L'utilisation est limitée à un maximum de 10 gigaoctets de données du Client. Tous les composants doivent être installés sur un seul serveur.
31. Inclut une Licence Failover.
32. L'utilisation de ce logiciel n'inclut pas de licence pilote (par exemple de la FAA, de l'EASA, etc.) pour piloter un drone.
33. Le Client ne pourra utiliser le stockage en ligne fourni avec ce logiciel que pour stocker le Contenu qu'il a lui-même collecté ou traité par l'intermédiaire de ce logiciel.
- 34-38. Réservé.
39. Aucune fonction de mise à jour fournie avec ArcGIS GIS Server n'est autorisée avec ArcGIS GIS Server Basic et ArcGIS GIS Server Workgroup Basic.
- 40-46. Réservé..
47. Le Client est autorisé à développer et à distribuer aux utilisateurs finaux du Client des Applications à Valeur Ajoutée utilisant l'API Esri File Geodatabase.
- 48-53. Réservé.
54. Réservé.
- 55-63. Réservé.
64. Les Applications à Valeur Ajoutée pour le déploiement web doivent être utilisées en combinaison avec d'autres Produits Esri. Des technologies tierces peuvent également être utilisées conjointement aux Applications à Valeur Ajoutée à condition que celles-ci soient utilisées en combinaison avec un ou plusieurs autre(s) Produit(s) Esri.
65. Ne peuvent être utilisées qu'en combinaison avec un ou plusieurs autre(s) Produit(s) Esri. Des technologies tierces peuvent également être utilisées conjointement avec ArcGIS Earth à condition qu'ArcGIS Earth soit toujours utilisée en combinaison avec d'autres Produits Esri.
66. Seuls les Clients ayant un abonnement à ArcGIS Online actif peuvent conserver les résultats géocodés générés par le Service de géocodage international.
67. Limitée à 250 000 000 géocodages pour un abonnement annuel.
68. Le Client peut utiliser les données accessibles via le Service d'infographie à des fins de visualisation uniquement et ne peut pas sauvegarder de données accessibles via ce service.
69. Peut être utilisé à des fins commerciales pour l'organisation du Client.
70. Peut être utilisé à des fins de développement et de test pour l'organisation du Client.
71. Peut être utilisé à des fins pédagogiques dans des organismes éducatifs.
72. Peut être utilisé à des fins commerciales internes à l'organisation du Client.
73. Réservé.
74. Peut être utilisé pour un usage personnel.
75. Le Client n'est autorisé à permettre l'utilisation des Applications à Valeur Ajoutée à des tiers qu'en les partageant publiquement à l'aide des Outils de partage. Le Client n'est pas autorisé à utiliser cet abonnement pour mettre à disposition une Application à Valeur Ajoutée pour ses propres activités commerciales internes, sauf si le Client est un établissement d'enseignement utilisant l'Application à Valeur Ajoutée à des fins pédagogiques, un organisme ONG/NPO qualifié, ou un organe de presse ou un média.
76. Le Client n'est pas autorisé à créer des groupes privés ou à prendre part à des groupes privés.
77. Inclut une licence de Déploiement d'application commerciale qui permet au Client de rendre disponibles pour des tiers des Applications à Valeur Ajoutée contre paiement.
78. Le Client est autorisé à utiliser cet abonnement pour créer des groupes privés ou prendre part à des groupes privés.
79. Chaque abonnement est limité à un million (1 000 000) de transactions de géolocalisation par mois conjointement avec l'abonnement du Client. Les transactions incluent des opérations de recherche de géocodage et de données de fond de carte. Une transaction de données de fond de carte correspond à huit demandes de tuiles 256 x 256. Une transaction de recherche de géocodage correspond à une adresse ou une localité. Si les résultats sont stockés après le géocodage par lots, par exemple, les résultats stockés ne sont pas pris en compte dans la limite des transactions. Cependant, le stockage consomme des Crédits de Services.
80. Peut autoriser des étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement à accéder directement aux Online Services et à partager un abonnement simple entre plusieurs étudiants inscrits à des fins pédagogiques uniquement.

81. Le Client n'est pas autorisé à rendre disponibles des Applications à Valeur Ajoutée à des tiers contre paiement.
82. Un Utilisateur Nommé est autorisé à incorporer ses Informations d'Identification d'Utilisateur Nommé dans un script ArcGIS API for Python uniquement dans le but d'automatiser un flux de production devant être utilisé exclusivement par l'Utilisateur Nommé dont les Informations d'identification d'Utilisateur Nommé sont incorporées dans le script.
83. Le Client doit utiliser un Abonnement AEC Project Delivery distinct pour chaque client du Client (« Client Externe »). Le Client peut (i) utiliser l'Abonnement AEC Project Delivery uniquement pour collaborer sur un projet avec son Client Externe ; et (ii) fournir au Client Externe un accès d'Utilisateur Nommé à l'Abonnement AEC Project Delivery pour lui permettre d'accéder à l'Abonnement AEC Project Delivery afin de collaborer sur un projet que le Client accomplit pour le Client Externe. Le Client ne peut utiliser la Licence d'Utilisateur Nommé à aucune autre fin. Le Client est seul responsable du respect de ces conditions d'utilisation par le Client Externe et doit s'assurer que le Client Externe cesse d'utiliser l'Abonnement AEC Project Delivery une fois le projet terminé.
84. Ne comprend pas de Licence de déploiement pour un usage commercial. Comprend une Licence de déploiement pour un usage non commercial ou éducatif.
85. Les licences logicielles et les abonnements inclus dans ArcGIS Hub ne peuvent être utilisés que pour soutenir les initiatives communautaires permises par ArcGIS Hub. Le Client peut autoriser des tiers à être des Utilisateurs Nommés d'ArcGIS Hub dans le seul but de participer à des activités communautaires. Le Client peut autoriser des employés, agents, consultants ou prestataires à être des Utilisateurs Nommés d'ArcGIS Hub dans le seul but de gérer, configurer, maintenir et soutenir des initiatives communautaires via ArcGIS Hub. Aucune autre utilisation des licences logicielles et abonnements inclus dans ArcGIS Hub n'est autorisée.
86. Le Client peut utiliser les licences logicielles et abonnements inclus dans ArcGIS Indoors uniquement pour accéder aux fonctionnalités d'ArcGIS Indoors comme indiqué dans la documentation d'ArcGIS Indoors. Aucune autre utilisation des licences logicielles et abonnements inclus dans ArcGIS Indoors n'est autorisée.
87. L'accès aux services Parcel Fabric proposés par ArcGIS Enterprise est interdit, sauf avec ArcGIS Pro Standard et ArcGIS Pro Advanced.